

CHRONIQUE

Congrès du Conseil international des femmes.

Le congrès du Conseil international des femmes, qui tient ses grandes assises tous les cinq ans, se réunira cette année à Vienne, du 26 mai au 7 juin, sous la présidence de la marquise d'Aberdeen et Temair. Les salons d'apparat de la Hofburg ont été mis à la disposition du Conseil et l'on compte sur la participation d'environ 800 femmes, déléguées ou visiteuses, représentant toutes les parties du monde.

A l'ordre du jour de cette grande réunion internationale figurent des « résolutions » sur des sujets tels que ceux-ci : réduction des armements, éducation des enfants dans un esprit de meilleure compréhension internationale, nécessité d'avoir des femmes dans la police, élévation de l'âge du « consentement », cours complémentaires qui soient obligatoires, projet d'assurance internationale pour les migrants, suppression des droits de douane pour les films éducatifs, amélioration des relations commerciales internationales.

Pour tous renseignements sur l'œuvre du Conseil international des femmes et sur le congrès que nous annonçons, on est prié de s'adresser à la secrétaire générale, The Lodge, Tarland, Aberdeenshire, Ecosse.

Lutte contre le cancer. — Concours international.

Le Comité international a reçu la communication suivante de la Ligue italienne pour la lutte contre le cancer. Cette Ligue a pour président le sénateur professeur Gr. Cr. Alexandre Lustig, professeur de pathologie générale à l'Uni-

CHRONIQUE

Lutte contre le cancer.

versité R. de Florence, qui, comme les lecteurs de la Revue internationale le savent, est vice-président de la Commission internationale d'experts pour la protection des populations civiles contre la guerre chimique.

La Ligue italienne pour la lutte contre le cancer organise sous ses auspices un concours international pour un ouvrage inédit, critique et expérimental sur « La valeur des méthodes sérologiques pour la diagnose des tumeurs malignes », dont le délai expire le 30 juin 1931 à midi.

Le montant du prix unique et indivisible est de 15,000 liras italiennes.

La récompense sera adjugée par une commission, composée de trois membres, désignés par le bureau de la présidence de la Ligue italienne pour la lutte contre le cancer.

La susdite commission sera chargée de présenter un rapport sur les ouvrages et proposer celui qui, selon son opinion, aurait mérité le prix, au Conseil de la direction centrale de la Ligue au plus tard le 31 juillet 1931.

Les ouvrages anonymes, en deux copies dactylographiées, devront être envoyés au siège central de la Ligue (Rome (33), via Triboniano, presso Piazza Cavour, Casa del Mutilato), sous enveloppe fermée portant une devise par écrit, accompagnée d'une autre enveloppe fermée avec devise, contenant les généralités et l'adresse exacte du concurrent.

Les ouvrages doivent être envoyés franco de port à l'adresse ci-dessus, avant midi, le 30 juin 1931.

La Ligue italienne pour la lutte contre le cancer se réserve le droit de la première publication dans son « Bulletin » en langue italienne de l'ouvrage couronné.

Le secrétaire général : *Le président :*

P. GALLENGA.

A. LUSTIG.